

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web du FMC et doivent inclure les documents requis énumérés ci-dessous.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES FORMULAIRES ÉLECTRONIQUES SUIVANTS DANS DIALOGUE

- Un formulaire d'entente de licence (FEL) Dialogue dûment complété, approuvé et lié à la demande afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et/ou la contribution de leur enveloppe 2025-2026. Veuillez consulter le Guide d'utilisation FEL sur le site web du FMC.
- Un formulaire de demande complété avec le numéro PERSONA-ID pour les actionnaires et les administrateurs de la société requérante, ainsi que pour les membres du personnel du projet. Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes, pour calculer les crédits des enveloppes des télédiffuseurs et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.
- Nouveau en 2025-2026 La Déclaration du statut canadien de la société requérante, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est maintenant un formulaire électronique qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue sous Mes organisations, intitulée « Renseignements corporatifs ». Veuillez remplir cette nouvelle section de l'enregistrement Organisation pour la société requérante et, le cas échéant, pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Notez que seule la personne ayant créée l'Organisation dans Dialogue, ou l'administrateur une fois qu'il a été désigné, peut accéder à cette section. Un Guide de l'utilisateur sera disponible dans la section Renseignements corporatifs pour vous aider à la remplir. Tous les actionnaires, administratrices et administrateurs qui sont des individus sont encouragés à remplir un formulaire PERSONA-ID et leur numéro PERSONA-ID doit être saisi dans la section Renseignements corporatifs. Exceptionnellement le FMC acceptera une Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs en format PDF (disponible sur le site web du FMC) uniquement si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a PAS un enregistrement Organisation créé dans Dialogue.

LES DEMANDES DOIVENT ÉGALEMENT INCLURE LES DOCUMENTS REQUIS SUIVANTS :

- Attestation sur le positionnement narratif (formulaire disponible).

 Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif sur le site du FMC, et soumettre le formulaire d'Attestation du requérant sur le positionnement narratif, dûment signé.
- Le cas échéant, un Formulaire d'entente du distributeur (FED) (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une avance de distribution en vue d'atteindre une partie de l'Exigence seuil pour les déclencheurs admissibles, tel que décrit dans le document Programmes de contenu linéaire Module principal des Principes directeurs (production).
- Documentation confirmant toutes les sources de financement canadiennes et/ou étrangères y compris les ententes de droits de diffusion, les ententes de distribution avec avance, les feuilles de calculs détaillés pour les crédits d'impôt fédéral et provincial. Les lettres d'engagement et les ententes abrégées sont acceptables lors du dépôt de la demande.
- Devis de production détaillé signé et daté (formulaire disponible). Dans le cas d'une coproduction interprovinciale, ou d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels : un devis à colonnes multiples indiquant les coûts de chaque partie, ainsi que le total consolidé est requis. Dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société

de production liée, le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle.

- Sommaire de la chaîne de titres une liste chronologique de tous les contrats liés aux droits d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- Pour les coproduction internationale, en vertu d'accords officiels :
 - o l'entente de coproduction entre la(les) société(s) Canadienne(s) et le(s) coproducteur(s) étranger(s) ET
 - o une copie du formulaire de demande Dialogue complété ayant été soumis au bureau des coproductions de Téléfilm Canada pour la recommandation préliminaire.
- Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs. Nouveau formulaire PDF disponible UNIQUEMENT si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a <u>PAS</u> un enregistrement *Organisation* créé dans Dialogue). À soumettre dans Dialogue, le cas échéant, sous l'enregistrement *Organisation* de la société requérante en suivant les étapes suivantes : sous le menu *enregistrements*, sous *Mes organisations*; sélectionnez la compagnie applicable; sélectionnez le bouton *gérer les documents* en haut à droite; cliquez sur *ajouter* (ajoutez le formulaire PDF de la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) applicable à cette compagnie), puis cliquez sur *soumettre*. Veuillez noter que le requérant doit compléter le **formulaire électronique sous Renseignements corporatifs** situé dans la nouvelle section dans Dialogue sous *Mes Organizations*.

*Le FMC se réserve le droit d'exiger d'autres documents pour l'achèvement de l'évaluation du projet.

Comment nommer les documents

- Afin d'assurera une analyse adéquate de votre projet, veuillez inscrire une Description pertinente et sélectionner un Type adéquat pour chaque document requis téléversé dans votre formulaire de demande.
- Pour la Description de chaque document téléversé, copiez le **nom du document** selon la Liste des documents requis cidessus. Vous pouvez ajouter des détails dans la description pour plus de précision, le cas échéant.

Exemple:

∨ Documents Requis

Visitez la page des Programmes au www.cmf-fmc.ca/fr-ca pour trouver la liste des documents requis.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge



Veuillez noter:

- Tout matériel dépassant le nombre maximum de pages ne sera pas examiné pendant le processus d'évaluation.
- L'utilisation d'une police de caractères simple, noire sur fond blanc et dont la taille est supérieure à 11 points facilite la lecture de vos documents.
- Les documents directement téléversés sur Dialogue dont la taille ne doit pas dépasser 25Mo, doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat.
- Les documents dont les formats ne sont pas pris en charge (ex. Apple Pages, Apple Numbers) ne seront pas évalués.
- Les formats de fichier permettant la compression de données (ex. ZIP) ne doivent être utilisés que pour les images, fichiers audios et audiovisuels.
- Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, Microsoft OneDrive).